

DUGNY *le mag*

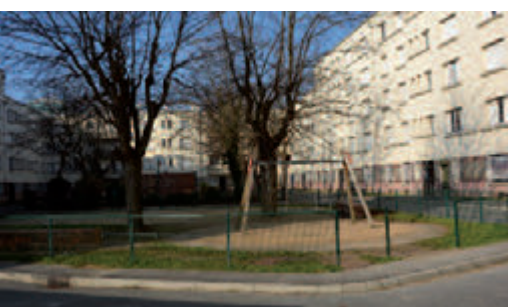
Magazine d'informations municipales
N° 64 • Février 2017 • www.ville-dugny.fr



L'équipe municipale
Vous présente ses meilleurs vœux



RÉUNION PUBLIQUE
Présentation du projet
JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES 2024
MARDI 31 JANVIER 2017 À 19H
Salle Henri Salvador



Dugny c'est vous p.13
Mairie annexe au Pont-Yblon



Dossier p.19
La culture pour tous



Vivre Dugny p.27
Prise de RDV en ligne au CMS

10

Un Festival d'Hiver envoûtant

Du 9 au 21 décembre, les habitants ont pleinement profité des activités hivernales mises en place durant le Festival d'Hiver.

18

Dugny s'engage en faveur de la biodiversité

La commune a fait du développement durable un enjeu majeur de sa politique.

25

La vie d'un jeune à Dugny

Découvrez toutes les possibilités offertes par le service jeunesse pour les jeunes de 11 à 25 ans.



3 - ÉDITORIAL

4 - 6 VŒUX 2017

7 - 9 DUGNY EN IMAGES

10 - 14 DUGNY C'EST VOUS

UN FESTIVAL D'HIVER
ENVOÛTANT

ÇA BOUGE AU PONT-YBLON

DUGNY OUVRIRA SON ÉPICERIE
SOLIDAIRE

15 - 18

PLAQUETTE DÉTACHABLE
"CHEZ VOUS, RECYCLER VOS
EMBALLAGES"

19 - 22 DOSSIER

LA CULTURE POUR TOUS

23 - 24

DUGNY À VENIR

UN TRAM-TRAIN RALLIERA
DUGNY À EPINAY
LES MIELS DE LA MDP

25 - 28

VIVRE DUGNY

EDUCATION

La vie d'un jeune à Dugny

SANTÉ

L'hiver est déjà là !

Prise de RDV en ligne

EXPRESSION LIBRE

29 - 31

DUGNY PRATIQUE

BIEN VIVRE ENTRE VOISINS

ÉLECTIONS 2017

Le vote par procuration

CARNET

GARE DE TRIAGE



M. André VEYSSIERE
Maire de Dugny

DUGNY le mag

Hôtel de ville

1 rue de la Résistance
93440 Dugny
01 49 92 66 66
communication@mairie-dugny.fr

Site Internet

www.ville-dugny.fr

Facebook

www.facebook.com/ville.dedugny

Directeur de la publication

André VEYSSIERE - Maire

Directrice de la rédaction

Corinne TAILLER

Directrice adjointe

de la rédaction - Conception
graphique et réalisation

Manuela DOS SANTOS

Journaliste

Alexandre RABIA

Photos :

© service communication

N° 64

Février 2017 • Tiré à 5000 ex.

Imprimeur

Imprimerie ETC INN

**Journal imprimé en
utilisant des encres
végétales, sans
diluants pétroliers
sur du papier recyclé.**



L'année 2017 qui débute revêt d'une importance particulière pour notre France puisque le 7 mai prochain, un nouveau président de la République sera élu. Ce changement politique arrive à point nommé, car nous vivons actuellement dans une France qui s'engourdit, une France bloquée, une France qui a clairement perdu confiance en elle. La décision de notre nouveau président de la République sera donc celle du courage et de la responsabilité. Je suis convaincu que, tous ensemble, nous avons un rôle déterminant à jouer et plus que jamais, nous devons tous nous mobiliser très fortement.

À l'échelle de notre Ville, cette année 2017 qui s'ouvre apparaît comme celle de tous les rêves et espoirs. Évidemment, je pense déjà à ce mercredi 13 septembre prochain où, à Lima, le CIO

choisira la Ville qui aura le privilège d'accueillir les Jeux Olympiques et paralympiques 2024. Si Paris est choisie, Dugny verra débarquer du jour au lendemain des centaines de médias qui s'intéresseront de plus près à notre commune, puisque nous pourrions accueillir, lors de cet événement planétaire, le village des médias. À terme, les 5000 chambres des journalistes seront notamment transformées en 1500 logements, mais aussi des écoles, des gymnases et d'autres structures seront aménagés. Des infrastructures qui seraient bénéfiques pour l'avenir de Dugny.

Autre événement prévu cette année, la mise en fonction, l'été prochain, de la gare de Dugny - La Courneuve de la

ligne de tramway T11 Express. Celle-ci facilitera considérablement la mobilité des habitants de la commune. En effet, cette ligne desservira Le Bourget, et à l'opposé la gare d'Épinay-sur-Seine en moins de 15 minutes. Notre premier défi sera d'urbaniser la gare jusqu'à l'entrée de notre Ville.

D'autres dossiers vont sortir de terre, à commencer par le dojo situé au complexe Alain Mimoun. Après le nouveau stade, inauguré le 16 novembre 2016, une nouvelle structure qui accueillera les différents sports d'arts martiaux sera disponible pour les dugnysiens à la fin de l'année, pour le plus

“ D'autres chantiers
vont débiter, à
commencer par le
Dojo dans le complexe
Alain Mimoun ”

grand bonheur de nos associations. D'autres chantiers vont débiter, à savoir le nouveau centre de loisirs qui prendra place dans la cour de l'école Jean Jaurès, mais aussi la construction

d'un immeuble de 69 logements en accession à la propriété et une crèche de 35 berceaux dans la rue Lorenzi.

Enfin, je suis très heureux d'accueillir l'entreprise Airbus Helicopters, qui va enfin pouvoir prendre ses marques à Dugny. L'inauguration de l'usine fabricante de pales se déroulera en juin prochain, lors du traditionnel salon de l'aéronautique.

Une fois encore, je vous souhaite à toutes et à tous de vivre des moments de bonheur partagé et de joie fraternelle en familles ou entre amis.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette année 2017 !

 Le maire,
André VEYSSIERE



Vœux 2017 Des vœux solennels

Mardi 10 janvier, André Veyssière a présenté ses vœux aux habitants de la commune. Accompagné de ses élus et de nombreuses personnalités politiques, le maire de Dugny s'est montré optimiste quant à l'avenir, et a souhaité mettre à l'honneur ceux qui assurent la sécurité et le bien-être de tous les citoyens au quotidien.

Comme chaque année, les vœux ont rassemblé la population dugnysienne à la salle Henri Salvador. En ce mardi 10 janvier, André Veyssière, accompagné de ses élus et de personnalités politiques du territoire, s'est adressé aux habitants pour présenter ses vœux, commençant par rendre hommage aux victimes des attentats de l'année écoulée. *« Notre union est primordiale devant les terribles épreuves qui ont marqué notre pays tout au long de l'année 2016. Et la réalité de la situation de notre France aujourd'hui sort du cadre du discours politique. »* Après cette parenthèse, André Veyssière s'est montré extrêmement

optimiste sur l'avenir de la Ville. *« Il faut dire qu'aujourd'hui, nous attendons deux grands événements, n'oubliez pas que la construction du village des médias pour les JO 2024 et le Grand Paris avec sa gare sur l'esplanade de l'aéroport sont prévus sur l'emprise cadastrale de Dugny - Le Bourget. »* En effet, si Paris obtient les Jeux Olympiques en 2024, la commune accueillera près de 20000 journalistes venus du monde entier.

« À terme, ces constructions se transformeront en écoles, gymnases, appartements et logements » a précisé André Veyssière. D'ailleurs, ce dernier a invité l'ensemble des habitants à la réunion publique

“ Merci pour tout
ce que vous faites
au quotidien...” ”

prévue le mardi 31 janvier prochain, où il présentera le projet définitif du village des médias qui sera déposé au

CIO dans la foulée, le vendredi 3 février. *« Je profite au passage pour remercier mon ami sénateur maire du Bourget Vincent Capo-Canellas avec qui, tant sur les JO que sur le Grand Paris, je travaille très bien. »*

Autre perspective, beaucoup plus proche cette fois, est l'arrivée l'été prochain de la tangentielle, la nouvelle gare de Dugny - La Courneuve, qui facilitera à coup sûr la mobilité des habitants de la Ville. *« Enfin, vous aurez une gare à disposition ! »*

Côté travaux, M. le Maire s'est félicité de l'installation des salariés de l'usine Airbus Helicopters. Le fabricant de pales a investi un gigantesque espace de 40000 m². L'inauguration se déroulera d'ailleurs en juin prochain, lors du salon de l'aéronautique.

Enfin, André Veyssière a annoncé le futur projet des travaux du nouveau dojo qui accueillera toutes les disciplines d'arts martiaux ainsi que le début des travaux du nouveau centre de loisirs sur le site de l'école Jean Jaurès lors du second trimestre de cette année.

Une médaille et un hommage

Après La Marseillaise jouée dans la salle Henri Salvador, place aux médailles. M. le Maire a tenu à récompenser Karim Kermad, gardien d'immeubles à la cité Allende depuis 2011 et passé par la cité des 4000 à La Courneuve. *« Très vite, vous avez conquis les locataires. Vous êtes agréable, disponible, et vous vous faites remarquer par vos nombreuses interventions aux services des habitants. Vous faites un métier très difficile, et ce soir, pour votre grand professionnalisme, c'est avec une grande fierté que je vous remets la médaille de bronze de la ville de Dugny ».*

Avant de clôturer ses vœux, André Veyssière a rendu un vibrant hommage aux services de police, de gendarmerie, aux sapeurs-pompiers, et aux militaires, qui ont tous été invités à le rejoindre sur l'estrade. *« Merci pour tout ce que vous faites au quotidien. Vous agissez lorsque l'on a besoin de vous avec efficacité et rapidité. Les dugnysiens et moi-même vous apportons tout notre soutien pour cette nouvelle année. »* Enfin, il a aussi mis à l'honneur les porte-drapeaux de la Ville, présents à chaque cérémonie commémorative. *« Je suis ému de voir autant d'uniformes sur scène »* a souri André Veyssière, clôturant ainsi de fort belle manière cette cérémonie des vœux 2017 à la population.



Merci de tout cœur pour vos encouragements et votre soutien. Au seuil de la nouvelle année nous vous adressons nos vœux les plus sincères et les meilleurs ainsi que l'expression de notre cordiale amitié.

Monique et André Veyssière



M. le Maire remet la médaille de bronze de la Ville à Karim Kermad, gardien à la cité Allende.

Vœux aux seniors Un banquet festif



M. le Maire et M^{me} Marie-Claude Collet, adjointe aux personnes âgées, ont célébré les noces d'or aux époux Baton, Gambs et Gellier ainsi que les noces de diamant aux époux Chamoret, Pichler et Borgne.

Entre le colis de Noël et le repas au gymnase Alain Mimoun pour démarrer l'année, les seniors ont été gâtés !

Samedi 14 janvier 2017, le gymnase Alain Mimoun a accueilli le traditionnel banquet des seniors. Pour cette nouvelle année, 270 convives étaient invités à partager un moment de convivialité. M. le Maire a chaleureusement salué chaque senior un par un avant que ces derniers ne s'installent autour des tables. Après son discours, André Veyssière a profité de l'occasion pour célébrer les noces d'or (50 ans de mariage) et de diamant (60 ans de mariage). Pas moins de six couples ont été récompensés pour leur fidélité avec un joli bouquet de fleurs ainsi qu'un chèque cadeau.

Pendant le repas, un orchestre reprenait quelques grands titres mondialement connus. Entre deux plats, les convives ont laissé leur chaise pour se rendre sur la piste de danse au bras d'un séduisant "taxi-boy". Cet après-midi a permis aux seniors de se retrouver et de passer un moment convivial entre amis.

Avant les fêtes de fin d'année, le lundi 19 décembre, les seniors avaient pu récupérer leur colis de Noël offert par la Municipalité. Celui-ci comportait de nombreux produits d'excellente qualité. Plus de 500 personnes ont pu bénéficier de ce petit cadeau.



Les seniors se sont laissés aller à une petite valse durant l'après-midi.



Lundi 19 décembre, à l'espace seniors, les Dugnysiens de plus de 65 ans sont venus chercher leur colis de Noël offert par la Municipalité.



1



2

1 **Vendredi 25 novembre**, Steevy Boulay et sa troupe étaient de passage à la salle Henri Salvador pour jouer leur spectacle Numéro Complémentaire. Une pièce qui a provoqué l'hilarité du public dugnysien.

2 **Lundi 28 novembre**, le vernissage de l'exposition « Vous ne pouvez pas rester comme ça Madame » sur le thème des violences faites aux femmes s'est déroulé à l'espace Victor Hugo.

3 **Jeudi 1^{er} décembre**, le CMS s'est mobilisé pour la journée contre le SIDA. À cette occasion, des dépistages gratuits étaient proposés aux habitants de la commune.

4 **Jeudi 1^{er} décembre**, toutes les classes de maternelle étaient conviées au spectacle de fin d'année offert par la Ville à la salle Henri Salvador.



3

5 **Vendredi 2 décembre**, les lycéens du lycée Rabelais et des habitants ont participé à un théâtre-forum joué par les comédiennes du théâtre « Les bardzour d'fanm » sur le thème de l'égalité Homme/Femme et sur les violences faites aux femmes. Les habitants ont pu intervenir sur scène et débattre sur ces thématiques.



4



5



6 **Vendredi 2 décembre**, M. le Maire et ses élus ont remis les médailles du travail aux habitants dugnysiens, qui ont reçu chacun un cadeau offert par la Municipalité.

7 **Mardi 6 décembre**, ce fut au tour des classes d'élémentaire d'avoir leur spectacle de fin d'année. Dans le même temps, les bébés du RAM ont pu apprécier à l'espace Victor Hugo un moment de détente avec deux comédiennes.

8 **Lundi 12 décembre**, chaque écolier de Dugny a reçu un superbe ouvrage de Noël offert par la Ville. Un livre qu'ils ont pu lire entre les fêtes de fin d'année.





10



9



11

9 En décembre, les illuminations de Noël ont été lancées dans le centre-ville. La place Edith Piaf a brillé durant tout le mois.

10 Jeudi 14 décembre, deux clowns ont rendu visite aux accueils de loisirs de la Ville à la salle Henri Salvador avec un spectacle « son et lumière » apprécié par les enfants.

11 Vendredi 15 décembre, les enfants ont eu droit à leur repas de Noël ! Au menu notamment, bûche de Noël et chocolats.

12 Mercredi 21 décembre, le centre social a emmené ses adhérents au marché de Noël de Reims. Les habitants ont pu profiter de nombreux produits locaux et faire leurs derniers achats avant les fêtes de fin d'année.



12



M. le Maire tire au sort les lettres au Père Noël récompensées.



Le petit train rouge a rencontré un franc succès durant le week-end.

Un Festival d'Hiver envoûtant

Du 9 au 17 décembre 2016, le Festival d'Hiver a enchanté la Ville. Patinoire, Père Noël, marcheurs de rêve, tout était réuni pour que les habitants passent dix jours de féerie à Dugny.

Vendredi 9 décembre, à 19h précise, M. le Maire a lancé les illuminations dans la Ville, avant de donner le coup d'envoi du Festival d'Hiver et notamment de la patinoire, installée sur le parvis Edith Piaf. *« Nous entrons dans la période des fêtes de fin d'année et plus particulièrement la fête de Noël qui est, à mes yeux, la plus belle de l'année car elle permet aux familles de se retrouver pendant quelques jours et de partager des moments de joie et de bonheur. »* Installé dans sa cabane en bois et au pied de la cheminée, le Père Noël, présent pour l'occasion, a pris de nombreuses photos avec les enfants de la Ville. Ces derniers ont pu lui glisser à l'oreille leurs désirs et souhaits.

Le soir, une soirée solidaire était organisée au profit de la Croix-Rouge et des Restos du cœur. Le principe était simple : il fallait ramener un cadeau neuf ou en bon état pour pouvoir accéder à la soirée dansante. Et il faut dire que les dugnysiens ont joué le jeu puisque pas moins de 97 cadeaux ont été récoltés !

Le lendemain, le rendez-vous était donné à tous les dugnysiens à 14h sur le parvis Edith Piaf. Pendant que la patinoire continuait d'afficher complet, les enfants avaient tout le loisir de prendre place dans les cabanons pour dessiner, être maquillés, ou bien encore écrire leur lettre au Père



Le Père Noël pose sur la patinoire entouré des enfants de la Ville.



M. le Maire et les élus de la Ville ont chanté quelques balades de Noël, accompagnés d'un orgue de barbarie.



L'ensemble du Conservatoire sur scène à la fin du spectacle des 50 ans de la structure.



Petits et grands, tous ont livré une prestation de haut niveau pour le plus grand bonheur des habitants assis dans la salle Henri Salvador.



Les 50 ans du Conservatoire

Noël. Toute la semaine, les enfants ont pu rédiger leur lettre qu'ils pouvaient ensuite glisser dans la boîte du Père Noël. Cinq d'entre elles ont été tirées au sort en fin de semaine et ont été récompensées (droits d'entrée à des spectacles de la ville).

Pendant que les parents se réchauffaient dans les stands avec de délicieuses crêpes accompagnées de chocolat ou vin chaud offerts par la Ville, les enfants prenaient un malin plaisir à faire un tour de piste dans le superbe petit train rouge amené pour l'occasion à Dugny. Après la balade, les enfants se sont vus offrir des friandises bien méritées par les élus de la Ville.

En fin de journée, M. le Maire a inauguré la capsule temporelle à la médiathèque. Le but est d'écrire son avenir et de placer le papier dans la capsule qui sera ensuite fermée et rouverte... en 2027 ! De quoi laisser libre cours à l'imagination des dugnysiens.



Plusieurs associations étaient présentes pour vendre gaufres, crêpes ou encore de délicieuses sucreries.



Les enfants ont pu glisser leur lettre au Père Noël dans la boîte prévue à cet effet.

Vendredi 16 décembre, après l'ouverture de la boîte aux lettres par M. le Maire et la remise des lots aux grands gagnants, les habitants de la commune étaient invités à prendre place à la salle Henri Salvador pour le tant attendu concert de Noël du Conservatoire. **Un spectacle un peu spécial puisqu'il célébrait les 50 ans de la structure.** Pendant près de 2h, toutes les sections du Conservatoire se sont succédées pour offrir aux parents et curieux présents dans la salle un spectacle d'une grande qualité. Orchestre, chant, danse, percussions, slam, tout était représenté lors de ce concert de Noël. À la fin du spectacle, M. le Maire a tenu à féliciter *« l'ensemble des participants pour le formidable travail réalisé tout au long de l'année avec les professeurs du Conservatoire »*.



Les enfants se sont donnés à cœur joie pour essayer l'orgue de barbarie.



Les marcheurs de rêves, tout de blanc vêtu, ont enchanté les dugnysiens.



Les élus ont distribué des bonbons et chocolats aux enfants durant le Festival d'Hiver.

Le samedi, pour clore en beauté la première édition du Festival d'Hiver, le Père Noël était accompagné d'un orgue de barbarie, de la ferme de Tiligolo et enfin des marcheurs de rêves.

En début de journée, les élus de la Ville ont joué de l'orgue de barbarie avec les enfants de la Ville et ont chanté quelques chansons bien connues du grand public. Ensuite, la foule s'est regroupée autour de la ferme de Tiligolo, composée de poules, cochon, canards ou encore mouton. À cette occasion, trois enfants et M. le Maire ont aidé le fermier à traire la brebis pour pouvoir nourrir les autres animaux de la ferme. Enfin, quand la nuit fut tombée sur Dugny, les marcheurs de rêve sont apparus sur la place Edith Piaf, tout de blanc vêtu, impressionnant en premier lieu les enfants. Ces derniers ont pu recevoir de la poussière blanche magique de la part des marcheurs. Les habitants ont ensuite pu profiter une dernière fois de la patinoire avant que les portes du Festival d'Hiver ne se ferment définitivement pour cette année 2016.



M. le Maire et les enfants ont joué au fermier dans la ferme de Tiligolo.

Micro-trottoir Les enfants ont adoré !

Pendant dix jours, les enfants ont pu profiter des festivités proposées par la Ville. Et force est de constater que la première édition du Festival d'Hiver a été un véritable succès ! *« Je n'avais jamais fait de patinoire, c'est pour ça que je suis tombé plusieurs fois, rigole Ibrahim, qui est resté une bonne heure sur la glace. J'avais froid mais j'ai pu me réchauffer grâce au chocolat chaud »*. De son côté, Sarah, 8 ans, a pu écrire sa lettre au Père Noël *« J'espère qu'il pourra m'offrir tout ce que je lui ai demandé ! »*. Du côté des parents, la satisfaction était également totale. *« Après les animations de cet été avec la fête foraine, c'était une bonne idée de continuer dans la même lignée mais en hiver. Entre le train, la patinoire et la ferme, mes enfants se sont régallés ! »* explique un père de deux filles, occupées à prendre une photo avec le Père Noël pour immortaliser l'événement.



Durant une dizaine de jours, les enfants se sont régallés sur la patinoire.

Ça bouge au Pont-Yblon !

Une mairie annexe au Pont-Yblon !

Excentré du centre-ville, le quartier du Pont-Yblon va bientôt accueillir une mairie annexe au Pôle de service.

Historiquement, le quartier du Pont-Yblon est éloigné du centre-ville et surtout dénué d'offres de mobilité efficaces vers le cœur de Dugny. Lors du Conseil municipal du 12 décembre 2016, les élus de la Ville ont voté pour l'ouverture prochaine d'une mairie annexe dans ce quartier. L'attention portée par la Municipalité à cette problématique va pouvoir proposer aux habitants du Pont-Yblon une offre de services de proximité. Ces derniers pourront disposer des principaux services de la Mairie : carte d'identité, inscriptions scolaires et périscolaires, inscriptions aux activités municipales, etc. Les habitants du quartier seront également invités dans les prochaines semaines à prendre une part active dans la



vie de cette structure, dans le cadre de processus de concertation et seront appelés à faire part de leurs attentes et de leurs envies.

«Ensemble au Pont-Yblon» vous attend !



Tout le monde a mis la main à la pâte pour réaliser les décorations du Pont-Yblon.



Les membres de l'association font le tour des bâtiments pour observer le résultat.

L'association a été lancée en mars dernier avec pour objectif de créer du lien social dans le quartier.

Depuis près d'un an, l'association «Ensemble au Pont-Yblon» s'active dans le quartier. En attendant la mise à disposition d'un local, la structure a pour objectif de «*créer de la vie dans le quartier, et du lien social intergénérationnel*» explique Laurence Tokré, présidente de l'association. «*Nous avons plusieurs projets, à commencer par un cinéma en plein air dans la 3^{ème} cour du Pont-Yblon*». Pendant les vacances de Noël, les habitants du quartier, environ une cinquantaine de personnes, ont confectionné des décorations pour les halls d'immeubles, à l'occasion des fêtes de fin d'année. Les enfants ont effectué un tour du quartier pour présenter aux habitants les différentes décorations réalisées. Aussi, un café gourmand bien garni était proposé chaque jour pour les enfants et leurs parents.



L'épicerie solidaire ouvrira prochainement.

Dugny ouvrira son épicerie solidaire

La Ville lance son projet d'épicerie solidaire visant à lutter contre l'exclusion sans favoriser l'assistanat, à respecter la liberté des personnes et à promouvoir leur insertion durable.

La ville de Dugny a pour volonté de favoriser la création d'une nouvelle forme d'aide alimentaire, complémentaire aux réseaux caritatifs traditionnels, permettant aux publics prioritaires visés par ce projet de devenir acteurs de leur projet d'insertion et de s'inscrire dans une démarche participative.

L'épicerie solidaire, destinée à des personnes en situation de précarité, est une structure qui proposera en libre-service des produits de consommation courante, contre une participation financière de 10 à 30% du prix de base du produit.

Pour la première année, 60 à 80 bénéficiaires dugnysiens pourront intégrer l'épicerie solidaire. Afin de

favoriser l'intégration des jeunes, un chantier jeunesse est également financé dans le cadre de la politique de la Ville pour la réalisation des travaux d'aménagement qui seront prévus.

Pour mener à bien son projet, la Ville souhaite labelliser son projet par l'association A.N.D.E.S. (agence nationale de développement des épiceries solidaires).

La Croix-Rouge et les Restos du Cœur ont fait des heureux

Avant les fêtes de fin d'année, les deux associations dugnysiennes ont offert des cadeaux aux enfants des bénéficiaires.

Noël avant l'heure pour la Croix-Rouge et les Restos du Cœur. La première association a organisé le dimanche 27 novembre dernier une journée de solidarité. Les associations qui ont mis la main à la pâte lors de cette journée l'ont fait bénévolement. La rentrée de fonds a permis à la Croix-Rouge d'acheter 35 cadeaux redistribués aux bénéficiaires. Le vendredi 9 décembre, à l'occasion de l'ouverture du Festival d'Hiver, une

soirée dansante solidaire a eu lieu à la salle Henri Salvador, au bénéfice de la Croix-Rouge et des Restos du Cœur. En échange d'un jouet neuf ou en bon état, les Dugnysiens pouvaient participer à la soirée. Résultat : pas moins de 97 jouets ont été récoltés. De quoi largement satisfaire les Restos du cœur de Dugny. *«Le jeudi 22 décembre, les familles accompagnées de leurs enfants ont pu choisir un jouet de leur choix. Avec notre récolte*

personnelle, 200 cadeaux ont pu être distribués.» a expliqué Anne-Marie Marchand, présidente de l'association. Au service jeunesse, à l'issue d'un tournoi de foot, 17,750 kg de denrées alimentaires destinées aux bénéficiaires de la Croix-Rouge et des Restos du cœur ont été collectées. De quoi faire passer un Noël un peu plus reluisant aux familles dans le besoin.

Contact

RESTOS DU CŒUR

01 48 37 69 33

CROIX-ROUGE

01 48 38 62 73



Les équipes des Restos du cœur et de la Croix-Rouge ont récolté de nombreux jouets redistribués aux enfants des bénéficiaires pour les fêtes de fin d'année.



Chez vous, recycler vos emballages



NOUVEAU

Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.

Toutes les bouteilles



Tous les flacons et bidons



Toutes les barquettes



Tous les pots et les boîtes



Tous les sacs et sachets



Tous les films



Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.

Votre collectivité s'engage avec Eco-Emballages pour le tri et le recyclage.

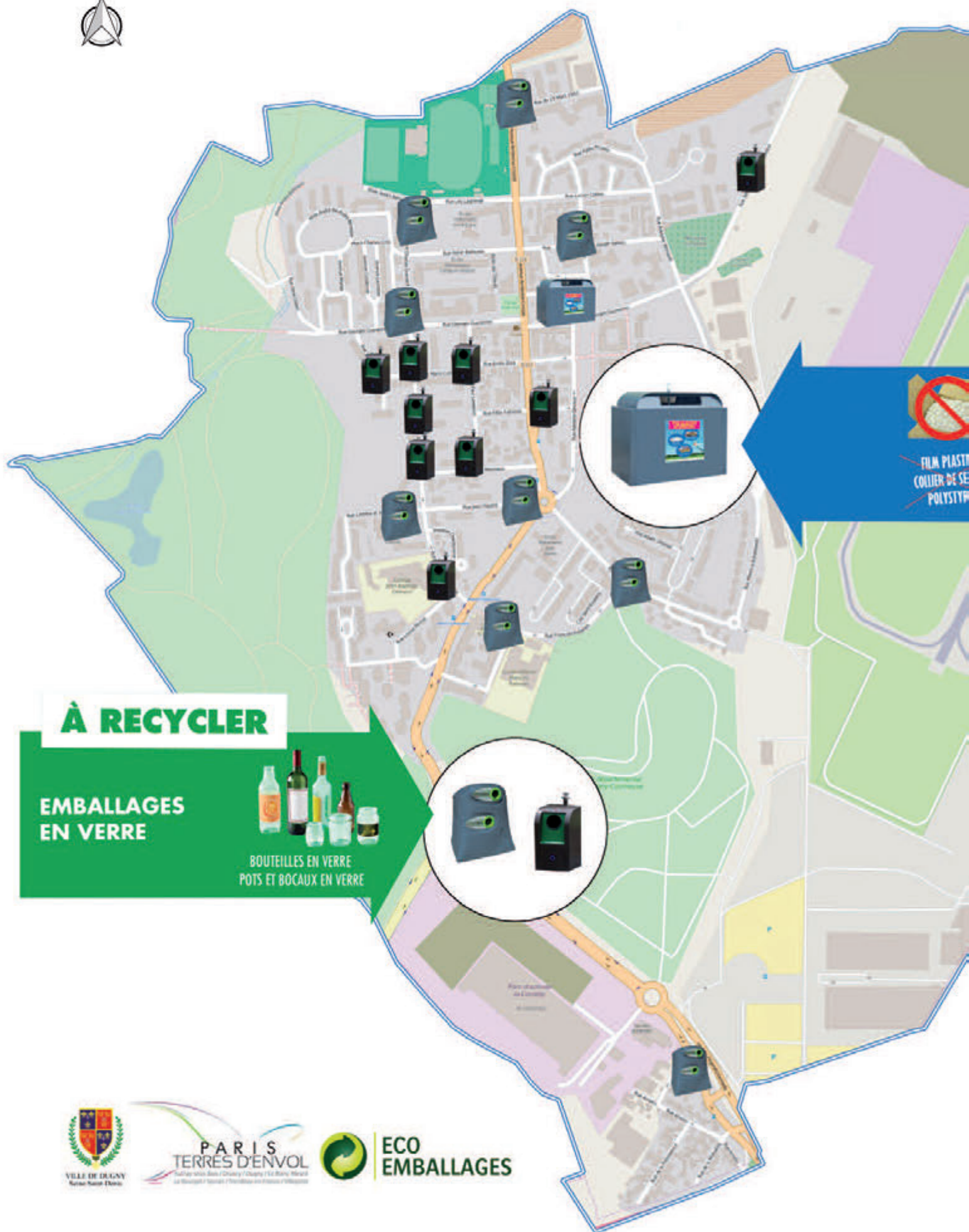
Un doute, une question sur le tri ?

01.49.92.66.80 - www.ville-dugny.fr

#SUIVEZMOI
SUIV ECOEMBALLAGES.FR



ECO EMBALLAGES



À RECYCLER

EMBALLAGES EN VERRE



BOUTEILLES EN VERRE
POTS ET BOCAUX EN VERRE



FILM PLASTIQUE
COLLIER DE SÉCURITÉ
POLYSTYRÈNE



ECO
EMBALLAGES

A Dugny, tous les emballages se trient

A map of the town of Dugny, France, with various colored zones indicating different recycling areas. A blue banner is overlaid on the map, providing instructions for recycling cardboard. The banner includes icons of cardboard boxes and text in French. The map shows residential areas in light green, industrial or commercial zones in purple, and a central area with a blue recycling bin icon.

À RECYCLER

**TOUS LES
GRANDS
EMBALLAGES
EN CARTON**

GRAND CARTON
NON SOUILLES
PLIÉ / COUPÉ

Emballages en métal, en papier-carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique.

Les emballages en verre sont, eux, à déposer dans le conteneur à verre.

Les grands cartons sont, eux, à déposer dans le conteneur situé au marché. Ils doivent être non souillés, pliés ou coupés et ne comporter aucun film plastique, collier de serrage ou polystyrène

Dugny s'engage en faveur de la biodiversité

Pour...

Faire
connaître

Préserver

Restaurer

Gérer la
biodiversité
et les milieux
naturels
régionaux

La charte constitue le cadre des actions à mener dans le respect des compétences reconnues pour la Ville. Parmi des dizaines d'actions identifiées, la Ville s'est engagée lors du Conseil municipal du 12 décembre 2016 sur de nombreuses actions à mettre en œuvre en faveur de la biodiversité dont certaines sont soit déjà mises en place, soit à réaliser dans les 3 ans. Celles-ci suivent 5 thématiques :

- **Préserver le vivant et sa capacité à évoluer**
- **Assurer un usage durable et équitable de la biodiversité**
- **Investir, dans un bien commun, le capital écologique**
- **Développer, partager et valoriser les connaissances**
- **Susciter l'envie d'agir pour la biodiversité**

Parmi celles déjà engagées, mais à poursuivre nous pouvons citer par exemple :

- Lutter contre l'usage des pesticides en milieu urbain, engagement déjà pris avec le désherbage en « zéro phyto » (voir notre article de décembre dernier).
- Utiliser des aliments issus de l'agriculture biologique, locale et de saison dans la restauration collective. Actuellement, le contrat avec SOGERES utilise au moins 30 % de ces produits et la collectivité s'engage d'ici 3 ans à atteindre le seuil des 50 %.

- Sensibiliser aux pratiques de jardinage collectif et individuel favorable à la biodiversité par la mise à disposition du guide du jardin écologique de Natureparif.
- Créer et animer un jardin pédagogique dans chaque établissement, depuis plusieurs années, les équipes des espaces verts de la Ville préparent le terrain dans les écoles pour permettre aux classes de maternelles et primaires de cultiver un potager et des fleurs.

La Ville s'engage sur les trois années à venir sur d'autres démarches

- Identifier et cartographier finement le patrimoine arboré et le rendre disponible, via internet par exemple.
- Elever la hauteur de tonte des gazons d'ornement (au moins 10 cm) et éviter les gazons monospécifiques.
- Etudier, diagnostiquer et cartographier les milieux naturels jusqu'en milieu urbain et les intégrer aux documents d'urbanisme. Ces notions seront intégrées dans le nouveau règlement du PLU en cours de révision.
- Réaliser des inventaires habitats, flore et faune.
- Réaménager toutes les surfaces imperméabilisées qui peuvent l'être.
- Prévoir systématiquement une surface dédiée au jardinage partagé dans la conception de nouveaux aménagements, dans le respect des principes de l'agriculture biologique.

L'émerveillement est le premier pas vers la connaissance et le respect. Il est vital que nos comportements et nos choix évoluent. Préserver la biodiversité est l'affaire de tous.

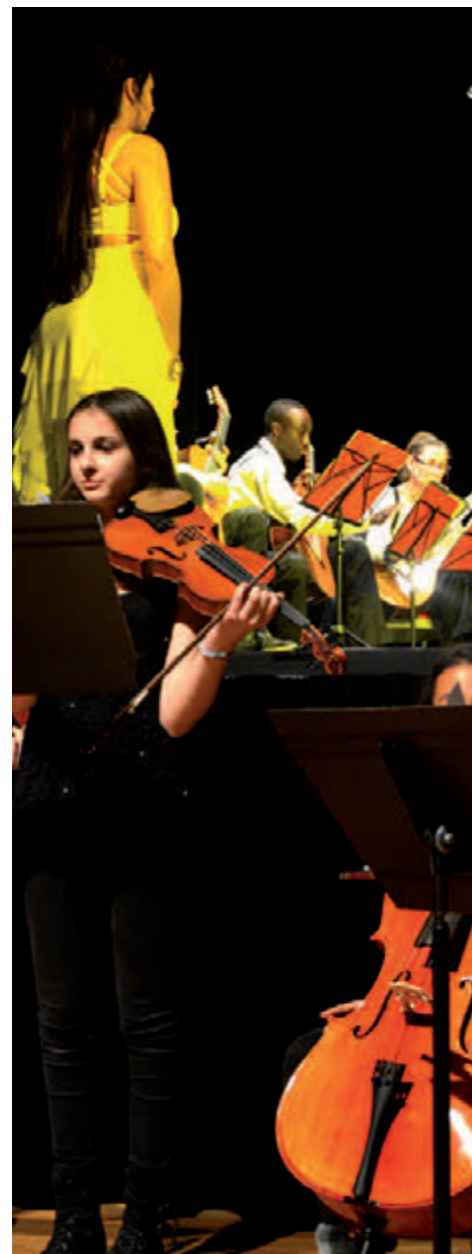


A NOTER

La collectivité pourra actualiser et compléter ses engagements à tout moment.

Ces engagements pris par la collectivité sont rendus publics

sur le site de la charte : <http://www.chartebiodiversite-idf.fr/>



Dossier

La Culture pour tous

Face aux périls de l'intolérance et aux attaques qui ont touché notre pays l'an dernier, l'action culturelle sous toutes ses formes est une réponse formidable qui permettra à chaque dugnysien de sortir du monde pour mieux l'appréhender par la suite. C'est pourquoi la Ville a décidé de mettre en place une politique culturelle riche, variée et accessible à tous.

La Culture sous toutes ses formes

La culture ne doit pas être réservée à un cercle d'initiés, mais accessible à tous. Afin que chacun ait accès à la culture, la Ville propose de nombreuses actions et manifestations culturelles qui tournent autour des trois axes suivants. Trois objectifs majeurs à ne surtout pas dissocier, car ils se répondent et sont complémentaires.



Axe 1 : Valoriser et favoriser les pratiques amateurs

Les pratiques artistiques, les expressions créatrices des habitants doivent être encouragées. Parce qu'aujourd'hui le « faire » doit être pris en compte au même titre que le « voir ».

Ainsi Dugny veut donner à chaque habitant la possibilité de pratiquer une activité artistique, de développer au mieux ses moyens d'expression. Elle va pour cela actualiser l'offre d'ateliers en s'appuyant sur les intervenants communaux et les partenaires de la Ville pour proposer des stages variés qui auront lieu pendant les vacances scolaires. La mise en œuvre de ces

ateliers destinés aux enfants comme aux parents doit permettre à chacun de s'exprimer pleinement et de grandir.

Axe 2 : Investir l'espace public et s'approprier l'histoire de la Ville

Dugny a la chance de posséder trois équipements culturels de qualité. Cependant, ceux-ci sont concentrés dans le cœur de la Ville. La Municipalité souhaite donc développer une politique culturelle volontariste pour l'ensemble de son territoire et de ses quartiers.

Il est donc essentiel de valoriser tous les quartiers de Dugny et de promouvoir de nouvelles centralités à travers des actions culturelles délocalisées qui favorisent la mixité des publics et contribuent au lien social.

Il s'agit de placer la culture au cœur de la vie quotidienne des habitants et dans l'espace urbain, en consolidant notamment les démarches culturelles de proximité et en favorisant le lien social. En effet, l'action culturelle ne doit pas simplement être limitée aux équipements culturels. Elle doit prendre des formes multiples et se déplacer dans l'espace public pour toucher un public large.



La Ville souhaite donc rassembler ses habitants autour de temps forts, imprégnés d'une double exigence : impliquer toutes les populations de la Ville et de ses quartiers et revendiquer une ambition artistique et culturelle susceptible de toucher tous les habitants.

Ces temps forts dans la ville doivent contribuer à renforcer la cohésion sociale en permettant à tous les dugnysiens de s'impliquer dans une aventure commune.

C'est pourquoi la Ville organise au mois d'avril l'opération culture en vadrouille qui aura lieu dans différents quartiers de Dugny.

- Le vendredi 7 avril
Pont-Yblon à partir de 18h
- Le vendredi 7 avril
parvis Edith Piaf à partir de 18h
- Le vendredi 21 avril
M. Thorez à partir de 18h

Pour les vacances de février

Lundi 6 au vendredi 10 février :
stage arts plastiques à la médiathèque
(tout public)

Lundi 13 au jeudi 16 février :
atelier hip-hop dans la salle Henri Salvador
(8-16 ans) suivi d'un spectacle de restitution
de fin de stage.

Pour les vacances de Pâques

Lundi 3 au vendredi 7 avril : stage d'initiation
à la photographie dans la salle Henri Salvador
(12-16ans)

Lundi 10 au vendredi 14 avril :
stage théâtre dans la salle Henri Salvador
(12-16 ans)

Pendant les vacances d'été

Des ateliers artistiques et culturels seront
proposés pendant le festival d'été.



Ghislaine JENNER
6^e adjointe au maire

Culture - Fêtes municipales

Susciter la curiosité et éveiller les consciences. Développer l'esprit critique afin de pouvoir lutter contre les idées faciles et préconçues. Construire du collectif et de la solidarité. S'émanciper pour que chacun puisse prendre sa place dans la société. Avec ces mots voilà résumé l'essentiel des défis auxquels une politique culturelle ambitieuse doit répondre.

La culture est donc bien un enjeu essentiel pour l'ensemble des dugnysiens, c'est pourquoi elle est aujourd'hui placée au cœur de notre action municipale.

Cette mission est d'autant plus forte que la tendance est au repli sur soi et à la frilosité économique, intellectuelle, humaine. Face à ce mur la culture doit plus que jamais être lien, énergie, fête, acte collectif où chacun va pouvoir chercher, puiser, construire le réconfort, l'espoir, le souffle pour sortir de soi et retrouver le désir d'inventer demain. Il est donc indispensable de penser une politique culturelle, stimulatrice et favorisant les échanges et le lien social. L'enrichissement qui naît alors est un enrichissement durable et partagé. Bien plus qu'un simple divertissement, elle est un élément majeur de citoyenneté, qui permet à chaque individu de s'épanouir.

Axe 3 : Proposer des Actions en direction de l'enfance et de la jeunesse

Dans la lignée de son projet éducatif territorial et assumant pleinement sa mission de Ville éducatrice, Dugny place l'éducation artistique et culturelle au rang de ses priorités.

Ce choix n'est pas anodin puisque développer une politique d'éducation artistique, c'est être convaincu que l'expérience sensible et esthétique constitue un apprentissage de la liberté indispensable à tous les citoyens.

L'éducation artistique et culturelle est en effet un formidable tremplin qui permettra à tous les enfants de développer sa capacité d'émerveillement et de renforcer son imagination. Pour faire en sorte que chaque enfant puisse bénéficier de cette expérience, la Ville renforce son offre culturelle auprès des plus jeunes en proposant une programmation particulièrement axée sur le jeune public. Cet axe est

fondamental, il est conçu avec la conviction qu'il est aujourd'hui impossible de porter un projet culturel sans prendre en compte les besoins des plus jeunes. Nous avons donc souhaité développer les propositions de spectacles dédiés au jeune public pendant les temps scolaires, mais aussi les mercredis après-midi.

Dès la rentrée de septembre, nous organiserons des séances de projections familiales avec des petites histoires qui feront appel à votre imaginaire, qui vous feront rire, réfléchir et surtout rêver.



Programmation ouverte à tous

Aller au théâtre ou apprécier un concert ne doit pas être un privilège réservé à une élite, c'est un droit auquel chaque habitant de Dugny peut prétendre. C'est pourquoi la Ville propose un panel large de spectacles qui permettra aux dugnysiens curieux de partager des moments d'émotion unique. Du vaudeville au théâtre plus classique, en passant par la musique et les One man show, chaque spectateur pourra satisfaire ses attentes.

Il pourra aussi découvrir des expressions esthétiques nouvelles qui lui donneront une énergie indispensable pour affronter les difficultés du quotidien.

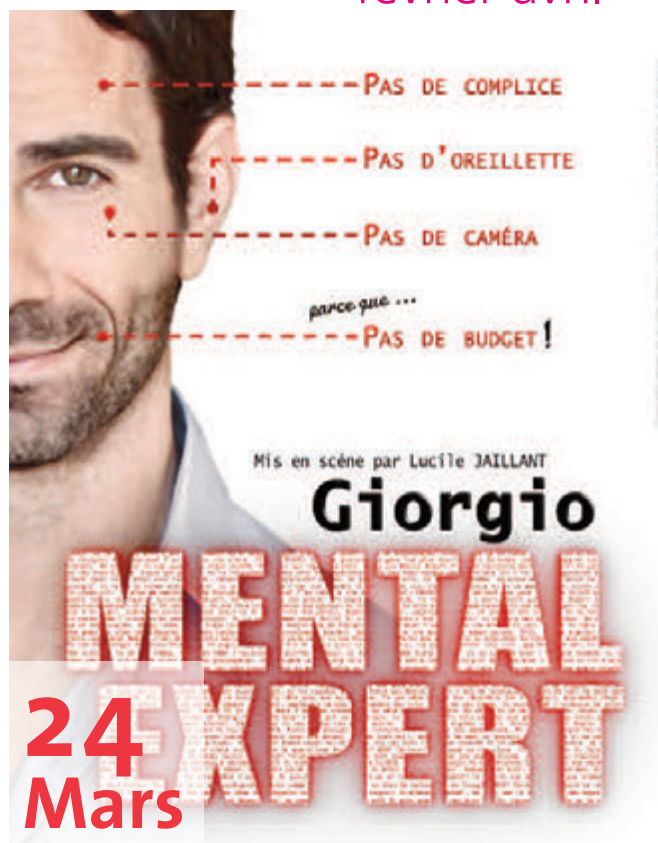
“SORTIR

à Dugny.....

Agenda
février-avril



18
FEV



Samedi 18 février

CABARET DANSANT

Tarif plein : 10 €

Tarif réduit : 6 €

🕒 20h30

Salle Henri Salvador

☎ 01 49 92 66 02

Samedi 4 mars

SPECTACLE "BON COURAGE" - Gratuit

🕒 20h30

A. du conservatoire

☎ 01 49 92 66 60

Vendredi 17 mars

CONCERT "DEUX GUITARES ET UNE HARPE" - Gratuit

🕒 20h30

A. du conservatoire

☎ 01 49 92 66 60

Vendredi 24 mars

SPECTACLE DE MAGIE "GIORGIO MENTALIST"

Tarif plein : 10 €

Tarif réduit : 6 €

🕒 20h

Salle Henri Salvador

☎ 01 49 92 66 02

Samedi 25 mars

CONCERT LATINO ET DANSE - Gratuit

🕒 20h

A. du conservatoire

☎ 01 49 92 66 60

Vendredi 21 avril

THÉÂTRE "POUR LE MEILLEUR ET POUR LE RIRE"

Tarif plein : 10 €

Tarif réduit : 6 €

🕒 20h30

Salle Henri Salvador

AU MOIS D'AVRIL CULTURE EN VADROUILLE

Vendredi 7 à 18h

AU PONT-YBLON

Vendredi 14 à 18h

AU CENTRE VILLE

Vendredi 21 à 18h

AU QUARTIER THOREZ

Journée internationale des droits des femmes

Du 6 au 17 mars

EXPOSITION "NOUS LES HOMMES ET LES FEMMES" animée par l'association Femmes solidaires de Dugny 🕒 **Espace Victor Hugo**

EXPOSITION "FEMMES ET SPORTS"

🕒 **CMS - stade A. Mimoun**

Mercredi 8 mars

PROJECTION DU FILM "LA SAISON DES FEMMES" suivie d'un débat

🕒 9h - Salle Henri Salvador

Vendredi 10 mars

SPECTACLE « FEMME » DE LA COMPAGNIE SANS LÉZARD suivie d'un débat

🕒 20h - Salle Henri Salvador

SORTIES FAMILIALES

Inscription au guichet unique - Réservé aux adhérents du centre social

☎ 01 49 92 66 20

Samedi 25 février

Samedi 18 mars

Samedi 22 avril

Samedi 13 mai

Un tram-train ralliera Dugny à Epinay



La gare de Dugny - La Courneuve facilitera la mobilité des habitants de la commune.

LE CHIFFRE
4200

Soit le nombre de voyageurs prévus chaque jour en gare de Dugny - La Courneuve

La SNCF vient d'achever la construction du T11 Express, qui circulera en Seine-Saint-Denis et passera par notre Ville.

Dès l'été 2017, le T11 Express, un temps appelé Tangentielle Nord, fera la liaison entre les Villes de Dugny et d'Epinay-sur-Seine. « *Il reste quelques finitions au sein des gares et des essais sur les voies* », explique Michel Etchegaray, directeur des projets franciliens au sein de SNCF Réseau.

Une desserte efficace

Avec le T11 Express, il vous faudra, depuis la gare de Dugny-La Courneuve, 3 minutes seulement pour gagner la gare Le Bourget et 13 minutes pour aller à Epinay-sur-Seine. Cette nouvelle gare va rendre plus attractif le territoire qui l'entoure. Quant aux horaires des trains, ils seront adaptés aux attentes des futurs usagers : des études socio-économiques ont en effet été menées pour que la fréquence des trains et la définition des heures de pointe et des heures creuses répondent aux besoins spécifiques des voyageurs.

Desservie par une nouvelle artère, qui sera reliée à l'avenue Waldeck-Rochet (D114), la nouvelle gare de Dugny disposera d'aménagements modernes, sécurisés et adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Une nouvelle ligne en 2017



11 km de voies nouvelles, adjacentes à la ligne de fret de la Grande Ceinture



7 gares dont 3 nouvelles et 4 existantes transformées en pôles de correspondance



6 passages à niveau remplacés par de nouvelles voiries avec des ouvrages de franchissement sécurisés



Des correspondances avec les lignes B,C et D du RER, la ligne Transilien H, le tramway T8



Un atelier de maintenance du matériel roulant à Noisy-le-Sec



Mise en service de la ligne en 2017

Focus sur ...

La Métropole du Grand Paris



**Métropole
du Grand Paris**

Frédéric NICOLAS, Premier Adjoint au Maire, représente Dugny au sein du Conseil métropolitain. Il est également membre de la Commission « Projet Métropolitain » dont la mission est de définir les orientations générales de la politique conduite par la Métropole du Grand Paris.

1^{er} concours des Miels de la Métropole du Grand Paris



Samedi 3 décembre 2016, Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris, et Daniel Breuiller, Vice-Président, ont remis les prix du premier concours des Miels du Grand Paris.

Cette initiative a permis de mettre en lumière certaines communes soucieuses de la préservation de la biodiversité en ville, et qui ont favorisé l'implantation de ruchers sur leur territoire. Au total, 87 candidatures, professionnelles comme amatrices, et issues de 56 villes, ont été déposées.

Ce concours, lancé avec l'appui du Syndicat national d'apiculture (SNA) et de l'Union nationale de l'apiculture française (UNAF), a pour objet, à travers la mise en valeur des productions locales de miels, de promouvoir l'enjeu de la biodiversité à l'échelle métropolitaine. Ce concours est surtout une formidable occasion de sensibiliser les 7 millions d'habitants de la Métropole du Grand Paris aux enjeux de la pollinisation des insectes et des abeilles en milieu urbain.

Une première dégustation s'est tenue jeudi 1^{er} décembre, dans les locaux de la Métropole du Grand Paris. Pour cette occasion, un jury d'une vingtaine de personnes a été convié. Composé de professionnels

de la filière apicole, de consommateurs avertis, de dégustateurs formés pour le Concours Général Agricole, d'acteurs environnementaux et d'agents des territoires de la Métropole, le jury avait pour lourde tâche de choisir 13 miels pour la finale du 3 décembre.

Le jury de la finale était présidé par le chef Jocelyn HERLAND, chef du restaurant Le Meurice Alain Ducasse. Le protocole de dégustation et sélection s'est déroulé dans la plus grande rigueur, et le débat entre membres du jury fût riche avant de parvenir à la délibération finale.

Les lauréats amateurs ont été dotés de matériel apicole. Les lauréats professionnels ont bénéficié d'une insertion dans la presse spécialisée. Tous les apiculteurs candidats ainsi que les villes représentées au concours se sont également vus attribuer un diplôme honorifique les récompensant de leurs actions en faveur de la protection de la biodiversité.

La Métropole a son nouveau siège !

L'inauguration du nouveau siège de la Métropole du Grand Paris s'est déroulée le vendredi 18 novembre dernier, dans les étages de l'immeuble Be Open à Paris.

L'immeuble, dessiné par Brenac et Gonzales, fait partie de la ZAC Rive gauche, figure de proue de la régénération du sud du 13^e arrondissement. « Vous êtes à deux pas du MK2 bibliothèque, le 3^e cinéma d'Europe par sa fréquentation », a indiqué le maire du 13^e, Jérôme Coumet. De son côté, le Président de la Métropole, Patrick Ollier, visiblement heureux d'organiser cette inauguration, a salué « ces locaux tout simplement magnifiques, dans un immeuble de verre et d'acier, qui pourraient être deux symboles de la métropole : transparence d'une part, et parce que la MGP plie mais ne rompt pas ».

Education

La vie d'un jeune à Dugny



Découvrez toutes les possibilités qu'offre la Ville à ses jeunes de 11 à 25 ans en suivant le parcours de Paul, du collège jusqu'à son entrée dans la vie professionnelle.

Paul est un Dugnysien de 11 ans.

Comme la plupart des jeunes de son âge, il va au collège Jean-Baptiste Clément. Pendant l'heure du repas, il bénéficie des animations de l'équipe de la Direction des Actions Educatives qui propose, tous les midis (en dehors du mercredi), des jeux de société. Il peut alors se détendre avec ses amis avant de reprendre les cours l'après-midi. Ce qui est fun, c'est qu'il n'y a pas d'inscription préalable. Chaque collégien peut intégrer la séance de jeux de société et la quitter comme il le souhaite.

Il doit simplement signer un registre d'émargement en y indiquant son nom et son prénom.



Quand Paul quitte le collège, il aime faire des activités avec ses amis. Pour cela, il peut compter sur le service jeunesse qui propose des animations (artistiques, culturelles, ludiques et sportives) le soir après l'école, le mercredi après-midi et durant les vacances scolaires. Il en profite aussi pour faire des sorties et même parfois voir des spectacles.



Paul et ses camarades se chamaillent parfois,

ce qui n'est pas grave en soi. Néanmoins, il arrive que l'un d'entre eux ait un comportement déviant. Le collège prend alors des mesures en conséquence. L'élève étant exclu, la Direction des Actions Educatives propose un dispositif intitulé ACTE (Accueil des Elèves Temporairement Exclu). Durant la ou les journées d'exclusion, l'élève est accueilli par un agent de la Ville qui travaille avec lui sur différents aspects : l'analyse et la compréhension de la faute, l'acceptation de la sanction, et du travail scolaire fourni par les professeurs afin que l'élève ne prenne pas trop de retard sur le programme.



Quand Paul aura quitté le collège,

il ira au lycée puis certainement à l'université. Toutefois, si pour des raisons diverses, il a des difficultés à identifier sa voie, il pourra compter sur le dispositif «Dynamique Emploi». Ce dispositif d'aide à l'emploi et à l'insertion professionnelle (stage, emploi, formation...) s'adresse aux jeunes Dugnysiens de 16 à 25 ans. Une référente emploi est là pour l'accompagner et l'aider également à réaliser son CV et sa lettre de motivation. De plus, il pourra rencontrer une conseillère mission locale tous les mardis matin sur rendez-vous.



Paul est heureux mais parfois il ne se sent pas forcément très bien.

Il aimerait en discuter avec des personnes autres que ses amis. Pour cela, il pourra aller au «point écoute jeunes», où un psychologue sera là pour l'écouter, l'aider et l'accompagner dans cette période difficile un mercredi sur deux.



Maintenant arrivé à l'âge adulte, Paul a un travail et un foyer. Grâce aux services dédiés à la jeunesse mis en place par la Municipalité, il a pu grandir, s'épanouir, et préparer son avenir en toute sérénité.

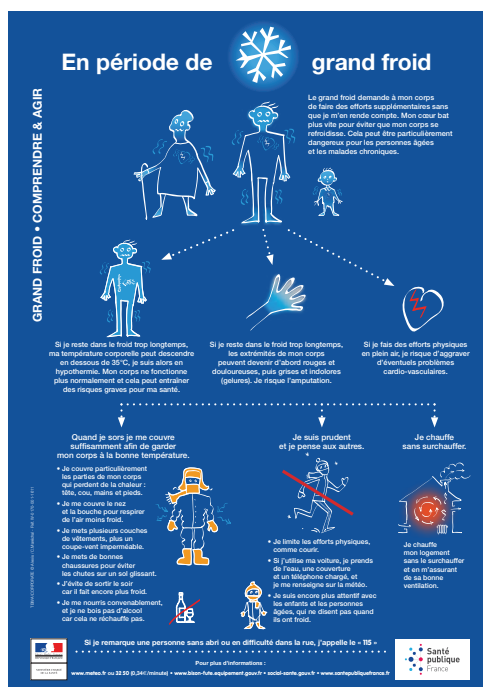
PETIT RAPPEL

- **ACTE**
Dispositif mis en place par la ville depuis février 2015
- **DYNAMIQUE EMPLOI**
Aide à l'emploi et à l'insertion professionnelle
- **ESPACE JEUNESSE**
 - Activités ludiques, culturelles et sportives
 - Séjours
 - Sorties

Santé

L'hiver est déjà là !

L'hiver est là, et comme nous le ressentons assez bien, le froid est aussi convié. Il est alors primordial de rappeler qu'il est aussi source de dangers pour la santé.



Les dangers du froid

Rappelons que chaque année, une centaine de personnes sont victimes de pathologies liées au froid (gelures et hypothermies). Le froid peut aussi causer des aggravations pour les personnes déjà atteintes de maladies cardiovasculaires ou respiratoires. Quant aux personnes en situation précaire, les températures extérieures mettent en danger leur vie, pouvant causer l'hypothermie, ou pire la mort.

Si vous rencontrez une personne dans cet état, appelez le 115 pour une prise en charge par le SAMU.

Pour éviter tout danger, voici quelques recommandations à suivre :

- Prenez des nouvelles de vos proches et amis.
- Faites vérifier par un professionnel, avant chaque période hivernale, l'état de vos appareils et demandez-lui une « attestation d'entretien ». Si vous faites installer une chaudière chez vous, demandez une « attestation de conformité ».
- Faites bon usage de vos appareils : ne vous chauffez pas avec vos appareils de cuisson, vos barbecues...
- Ne bouchez pas les ouvertures qui permettent à l'air de circuler.
- Aérez chaque jour votre logement pendant au moins 10 minutes.
- Si vous utilisez des poêles à bois, utilisez-en sans peinture ni vernis.
- Ne laissez pas votre moteur de voiture allumé dans le garage.

Les dangers du monoxyde de carbone

Ce gaz très dangereux, inodore et invisible prend la place de l'oxygène et se dirige dans les poumons quand nous le respirons.

Communément appelé CO, il provoque des maux de tête, évanouissements ou dans le pire des cas la mort.

Le monoxyde de carbone provient des appareils de chauffage ou de cuisson qui fonctionnent au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel et à l'éthanol. Certains appareils fonctionnant mal peuvent aussi dégager du CO (cuisinière, chaudière, etc.).



En cas d'urgence :

Si vous avez un appareil de cuisson ou de chauffage en marche, et que vous avez des maux de tête, la nausée et/ou que vous vous sentez mal, il y a peut-être du CO chez vous :

- Ouvrez les fenêtres et les portes.
- Arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson.
- Sortez de chez vous.
- Appelez les secours : 18 (pompiers), 15 (SAMU), 114 (secours pour les personnes sourdes et malentendantes), 112 (numéro d'urgence depuis un portable).

Liens utiles : social-sante.gouv.fr et www.santepubliquefrance.fr

Nouveau au CMS

Prenez rendez-vous
en ligne



PRENEZ RENDEZ-VOUS DIRECTEMENT EN LIGNE 24H24, 7J/7 SUR KELDOC.COM

COMMENTAIRES:



Sandra, de Grenoble

J'oublie tous mes rendez-vous...
Avec le SMS de rappel, plus de
problème !



Isabelle, Saint-Etienne

Pratique et très facile d'utilisation.
J'espère que plus de médecins
s'y mettront !



Denis, Paris

Permet de prendre un rendez-
vous le jour pour le lendemain,
parfait !

LA PRISE DE RENDEZ-VOUS EN LIGNE ARRIVE AU CENTRE DE SANTÉ DE DUGNY !

Afin de faciliter vos démarches, nous avons opté pour une solution novatrice dans le secteur de la santé : la prise de rendez-vous en ligne. Afin de mener à bien ce changement nous nous sommes associés à une société pionnière dans le secteur : KelDoc.

QUEL CHANGEMENT CONCRET POUR VOUS ?

La prise de rendez-vous en ligne vous permettra désormais de prendre rendez-vous directement sur notre site mais également sur www.keldoc.com. Plus besoin de nous contacter par téléphone ou d'attendre lorsque notre secrétariat est occupé pour prendre vos rendez-vous : il vous suffit de quelques clics pour retrouver les disponibilités de nos praticiens. Le service est bien entendu disponible de jour comme de nuit et ce 7 jours sur 7.

AUTRE FONCTIONNALITÉ

Vous recevrez désormais des SMS de rappel la veille de votre rendez-vous avec toutes les informations pratiques. Ce SMS contient également un lien d'annulation simplifié qui vous permet, au besoin, d'annuler votre rendez-vous afin de libérer le créneau pour un autre patient.

Notre CMS s'efforce constamment d'améliorer le service aux usagers. L'arrivée de la prise de rendez-vous en ligne en représente une nouvelle avancée qui, nous l'espérons, facilitera grandement vos démarches.

Expression libre

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

« PRÉPARER L'AVENIR DES DUGNYSIENS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN »

L'année 2016 aura été marquée par de tristes événements, aussi bien en France qu'à l'étranger. Souhaitons que 2017 soit accompagnée de la paix que nous espérons tous.

Pour Dugny, 2017 sera une année décisive. Elle sera entre autre marquée par l'arrivée de la gare et de son tram-train, la livraison de l'usine Airbus Helicopters, la construction de nouvelles salles pour les arts martiaux ainsi que du centre de loisirs. Comme chaque année, nous essaierons de faire davantage en ayant moins de moyens, et cela toujours sans avoir recours au levier des taux municipaux de fiscalité.

Nous sommes plus que jamais déterminés à préparer l'avenir des Dugnysiens d'aujourd'hui et de demain et vous pourrez toujours compter sur la mobilisation de vos élus et des services municipaux qui, en équipe, œuvrent au quotidien pour faire avancer Dugny.

Pour la France aussi, 2017 sera une année décisive. Nous serons toutes et tous appelés à élire notre nouveau Président de la République ainsi que nos députés. Après cinq années pathétiques, nous avons besoin de retrouver un Président et une majorité forts qui pourront redonner à notre France sa grandeur.

Enfin, nous avons surtout une pensée pour chacune et chacun d'entre vous et tenons à vous adresser nos meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année.

Le groupe « Pour DUGNY, continuons ensemble » avec André VEYSSIÈRE

BONNE ANNÉE 2017 !

Les élu-e-s socialistes vous présentent tous leurs vœux pour cette nouvelle année. Nous espérons qu'elle vous apportera bonheur, santé et réussite. L'année 2016 a été particulièrement difficile, et nous pensons à ceux qui ont été touchés de près ou de loin par les attentats ici en France mais également dans certains pays où la guerre fait rage.

Ici à Dugny nous tenons à remercier les citoyens qui se sont déplacés pour venir voter lors de la primaire citoyenne. Nous remercions grandis de ce bel exercice démocratique pour notre pays. La France et notre territoire en particulier mérite l'égalité et nous en serons les garants.

Car ce n'est pas la majorité municipale figée qui fera bouger les choses pour notre commune. Nous pensons en particulier à la jeunesse qui n'en peut plus d'attendre une vraie politique municipale qui les concerne. Aucun équipement de proximité dans les quartiers, les dispositifs financiers des partenaires très mal orientés, un discours stigmatisant,... Bref notre jeunesse est laissée à l'abandon.

Pire, aucune instance de démocratie ne laisse place à la concertation et à la discussion, laissant croire à de jeunes citoyens que la politique c'est la fermeture et le rejet, alors que nous devrions provoquer l'adhésion et la participation, par exemple en développant un Conseil Municipal des enfants et des antennes jeunesse de qualité.

Encore une fois, la majorité municipale ne respecte pas son programme et prend la lourde responsabilité de couper le dialogue avec ses administrés.

*Janine LOPEZ, Faouzy GUELLIL,
Sarah BOUZID, Robert ANDRE
Groupe des élus socialistes*

DÉFENDONS LA POSTE DE DUGNY !

Files d'attente, personnel et horaires réduits, fermeture en août dernier, conditions d'accueil médiocres...

La faute à qui ?

Ce sont les conséquences des décisions prises : de M. Chirac à M. Hollande en passant par M. Sarkozy, en 13 ans, La Poste a détruit près de 100 000 emplois. 30% des effectifs. Elle est devenue une entreprise axée sur la rentabilité avec les colis et les activités bancaires.

Et les rumeurs sur la fermeture définitive de la Poste de Dugny ? « Cela n'arrivera pas chez nous » ? Et pourtant ! Le réseau postal est passé de 17 000 à 9 000 bureaux de poste, 8 000 sont transformés en agences postales communales ou en relais dans les commerces.

Devrons-nous un jour aller jusqu'à la Poste du Bourget ?

Ne laissons pas faire !

La population mobilisée a fait reculer les constructions dans le Parc G. Valbon.

Sur la Poste, la population de Dugny peut faire entendre sa voix :

- Pour l'arrêt immédiat du démantèlement de La Poste,
- Pour préserver ce service public de proximité indispensable à tous,
- Pour le développement des services publics avec les effectifs nécessaires,
- Pour le maintien d'un Bureau de Poste à Dugny ouvert toute l'année !

*Michel DELPLACE, Annie
CHASTAGNOL, France BOULAY,
Conseillers municipaux
Front de Gauche*

BIEN VIVRE ENTRE VOISINS



Les rapports de bon voisinage sont un élément essentiel de la qualité de vie en ville. Si des lois déterminent vos droits et vos devoirs, un peu de respect et beaucoup de bon sens permettent aussi de ne pas infliger aux autres ce que l'on n'aime pas subir. Tout le monde y gagne !

À la maison

Le bruit peut vite gâcher le plaisir d'être chez soi. Sachez d'ailleurs que le tapage est interdit, de jour comme de nuit. En appartement, comme en maison individuelle, n'oubliez pas que les sons se propagent facilement. Quelques mesures simples permettent de réduire les nuisances pour tous.

- Modérer le volume sonore : ne pas crier, mettre le son de la télévision et de la chaîne hi-fi à un niveau raisonnable, apprendre à son chien à ne pas aboyer sans cesse,
- Se déplacer en étant attentif : éviter de claquer les portes, de dévaler les escaliers, de marteler le sol avec des talons ou de courir dans l'appartement,
- Penser aux autres : bricoler à des heures raisonnables en évitant le dimanche et les jours fériés, éviter de faire fonctionner les électroménagers ou de faire couler l'eau en pleine nuit, prévenir ses voisins en cas de travaux ou de fête,
- S'équiper intelligemment : coller des feutres sous les pieds des chaises et des meubles déplacés fréquemment, acheter des appareils électroménagers moins bruyants.

Dans les lieux publics

Balayage des rues :

Dans les voies où le balayage n'est pas assuré par la municipalité, les propriétaires riverains sont tenus de balayer ou de faire balayer devant leur façade sur une largeur égale à celle du trottoir.

Abandonner des déchets :

Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des débris, sur tout ou partie de la voie publique, bancs, trottoirs, etc.

Jeter un papier au sol, vider le cendrier de sa voiture dans le caniveau ou abandonner des déchets sur un banc public est rigoureusement interdit.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES



Le vote par procuration

Cette année se dérouleront les élections présidentielles (23 avril et 7 mai) ainsi que les élections législatives (11 et 18 juin). À cette occasion, et si vous n'êtes pas en mesure de vous rendre à votre bureau de vote, vous pouvez voter par procuration.

Procédures pour les procurations :

Le vote par procuration permet à un électeur absent de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix. La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Le mandataire doit toutefois répondre à 2 conditions : être inscrit dans la même commune que son mandant et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France.

Où faire la démarche ?

- Si le mandant habite en France, il peut se présenter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail.
- S'il habite à l'étranger, il doit se présenter à l'ambassade ou au consulat de France.

Documents à fournir :

Le mandant doit fournir un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire).

Délais :

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration à la mairie et de son traitement en mairie. Une procuration peut être établie jusqu'à la veille du scrutin. Le mandataire ne peut recevoir qu'une seule procuration.

Déroulement du vote :

Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de vote du mandant, et vote au nom de ce dernier.

Carnet Naissances



**Du 2 novembre 2016
au 4 janvier 2017**

• KEBBOUH Fériel 02/11/2016 • EBIA ELA Novak-Isaiah, Samuel 06/11/2016 • AIT IDIR Souleymane 07/11/2016 • CORNILLARD Emma, Dany, Marie 08/11/2016 • MOHAMED NASSUR Nousroutine 10/11/2016 • MEEKS Jayme, Ariel 11/11/2016 • FARAG Waël, Adel, Ivo 13/11/2016 • CISSE BEDAR Noham, Omar, Mohamed 14/11/2016 • BELMEGUENAI Khadidja 15/11/2016 • BELMEGUENAI Belkisse 15/11/2016 • CLISSAINT MARIE-JOSEPH Layanah, Dalyna 16/11/2016 • FAVRE Romy, Sacha, Roxanne 17/11/2016 • SINGH Abhijot 18/11/2016 • BEN SAID Ilyne 20/11/2016 • AIT HAMANA Aylana 21/11/2016 • BUFFET Emry, Kéony, Serge, Dominique 22/11/2016 • COULIBALY Issam, Ismaïl 22/11/2016 • DOUMBIA Kadijah, Mariétou 22/11/2016 • HALIL Farah 22/11/2016 • FRANÇOIS Daël 24/11/2016 • FRANÇOIS Danaëlle 24/11/2016 • NGIMBI MBUNGU Believe, Candide 25/11/2016 • YATERA Mariam 28/11/2016 • KUENO Isaac, Daniel 30/11/2016 • TOUGAIT MONGÉ Nell 03/12/2016 • EL JIARI Assia 04/12/2016 • CALIXTO Dorian, Ivanoé 07/12/2016 • VAUTRIN Antoine, Laurent, Arnaud 07/12/2016 • AROUA Naweyl 12/12/2016 • GUILBERT Florine, Evelyne, Sabine 14/12/2016 • JOSEPH Théo 16/12/2016 • MANGATIA Tiziano, Santo 17/12/2016 • BOUDJEMAA Jamel, Mohamed 20/12/2016 • KEMENANY Fatoumata 24/12/2016 • BOURGOUIN GODON Roxane, Elisabeth, Laure 28/12/2016 • NICOLAS Valentin, Frédéric, Sylvain 31/12/2016 • VALERE Elodie 02/01/2017 • TERKI Mayssane 04/01/2017.

Mariages



- | | |
|---|------------|
| • ARNAUTOVIC Ljubisa et DIMIC Tamara | 03/12/2016 |
| • COULIBALY Soma Souleymane et TREPORT Nadège | 10/12/2016 |
| • BELBACHIR Abdelmalik et KATAR Asma | 07/01/2017 |

Décès



- | | |
|------------------------------------|------------|
| • AIT HOCINE Saïd | 29/10/2016 |
| • DOS SANTOS épouse COLY Françoise | 24/11/2016 |
| • LAPLACE Italo | 04/12/2016 |
| • PINAUD Roger, Guy | 13/12/2016 |
| • BOYARD Marc, Henri | 18/12/2016 |
| • VALERI Patrice, Antoine, Georges | 21/12/2016 |

Baptêmes républicains

- | | |
|--------------------------|------------|
| • BLANCHETOT Assia, Emma | 07/01/2017 |
|--------------------------|------------|

Le baptême républicain, qu'est-ce que c'est ?



Le baptême civil, plus communément appelé baptême républicain, est destiné à faire entrer un enfant dans la communauté républicaine et à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs républicaines. C'est un moyen de célébrer la venue au monde d'un enfant sans connotation religieuse. Cela permet aussi à l'enfant de lui donner un parrain et une marraine sans avoir à passer par l'église. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la mairie.

GARE DE TRIAGE DE DRANCY - LE BOURGET

Vous souhaitez être informé(e) en temps réel des événements survenus à la gare de triage ayant entraîné le déclenchement du PPI* et des mesures préconisées à cette occasion?

Dès le 15 décembre 2016, la préfecture vous propose de vous inscrire à un système d'alerte à la population spécifiquement dédié à ce site.

* Plan Particulier d'Intervention, déclenché par le Préfet du département

Il vous permettra de recevoir l'alerte
par téléphone.

Ce nouveau dispositif s'ajoute aux moyens d'alerte et d'information déjà existants.

Inscrivez-vous sur
www.seine-saint-denis.gouv.fr



La démarche est
SIMPLE et GRATUITE !

Inscrivez-vous
au système
d'alerte à la
population

Dugny

Le Bourget
La Courneuve Drancy

Bobigny

Aulnay-sous-Bois
Le Blanc-Mesnil

Bondy



+ de 1500
Représentations
SUCCES!!!

7
Saison



VILLE DE DUGNY

----- PAS DE COMPLICE

----- PAS D'OREILLETTE

----- PAS DE CAMÉRA

parce que ...

----- PAS DE BUDGET !

Mis en scène par Lucile JAILLANT

Giorgio

VENTAL
EXPERT

À 20H
SALLE
HENRI
SALVADOR
PARVIS
EDITH PIAF

À DUGNY
VENDREDI 24 MARS 2017

TARIF PLEIN : 10 €

TARIF REDUIT : 6 €